

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE 80800 VILLERS BRETONNEUX**

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023**  
**THÉMATIQUE : 7.1.2 Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats)**  
**(Conformément à la nomenclature issue de l'application « ACTES »)**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE..... 11  
DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION..... 04 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt quatre  
le neuf avril à dix- huit heures et trente minutes -----

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de VILLERS BRETONNEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur DINOARD Didier – Président.

**Etaient présents :** M. DINOARD Didier – Mme LEFEUVRE Marie-Françoise – Mme D'HEILLY Patricia - M. LEFEBVRE Mandrin - M. VAQUEZ Bruno – Mme DUBOIS Patricia - M. DEPOSE Jacky - Mme BRICOUT Berthe.

**Absents excusés :** M. LELIEUR Bertrand - Mme MALARME Anne - Mme GALLO Yvette

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion, dressé par le comptable public, doit être approuvé avant le compte administratif du CCAS. Le compte de gestion, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et à payer est présenté.

Le Conseil d'Administration,  
Après avoir entendu l'exposé des chiffres du compte de gestion 2023 relatif au budget,  
Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,  
**APPROUVE** le compte de gestion dressé par le COMPTABLE PUBLIC pour l'exercice 2023,  
**DECLARE** qu'il n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
Fait à Villers-Bretonneux, le 15 avril 2024

Le Président,  
Didier DINOARD  
Centre Communal  
d'Action Sociale  
de VILLERS-BRETONNEUX

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le 19/04/2024 et publication ou notification le 19/04/2024

Le Président, Didier DINOARD  
Centre Communal  
d'Action Sociale  
de VILLERS-BRETONNEUX